REVUE DE PRESSE

Lundi 18 décembre 2017

■ Après une première expérience dictée par l'urgence, en janvier, les tournées ont repris vendredi ■ Objectif: ne plus se laisser surprendre par les vagues de froid.

Les maraudes reprennent avec l'espoir de durer

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

C'était fin janvier et il n'y avait pas le choix. Une chute des températures avait déclenché le niveau orange du plan grand froid de l'État. La préfecture, via la fédération des acteurs de l'urgence sociale de Charente (l'Afus 16, qui gère le 115) avait demandé au directeur de la Croix-Rouge, Bernard Povereau, d'improviser des maraudes à Cognac, une première de mémoire de bénévole. Soit des tournées à la rencontre des sans-abri, afin de leur proposer un hébergement d'urgence. S'ils ne le souhaitent pas, au moins une boisson chaude et une couverture pour passer la nuit.

> Même s'il n'y a que quatre ou cinq personnes (...) ça vaut le coup de les aider.

Bernard Povereau (au centre), président départemental de la Croix-Rouge, a lancé la première sortie de la saison, entouré du secouriste Alain Marie (à gauche) et du bénévole de Saint-Vincent-de-Paul, Hubert Demeunier. Photo Gilles BIOLLEY

L'initiative devait durer (*CL* du 27 février) mais elle a cessé au bout d'une semaine avec la remontée du thermomètre, à cause de difficultés administratives (ci-dessous).

Vendredi soir, les maraudes ont repris avec trois bénévoles: Bernard Povereau et Alain Marie de la Croix-Rouge, accompagnés d'Hubert Demeunier, de Saint-Vincent-de-Paul. Dans l'inconnu, sans vraiment savoir où chercher. Malgré quatre heures de tournée, *«nous n'avons trouvé que deux personnes, dont une qui dormait sans couverture dans la rue Artiste-Briand»*, rapporte Bernard Povereau, pas plus étonné que cela par le petit nombre d'interventions.

Car le public est difficile d'accès: un rendez-vous était fixé avec un groupe de sans-abri, qui n'est pas venu. Personne à Jarnac non plus, où des personnes en difficulté avaient pourtant été signalées près de l'écluse. Tandis qu'à Bourg-Charente, un SDF vivant sous un pont a refusé d'être aidé. Malgré tout, le président de la Croix-Rouge est décidé à poursuivre l'expérience. *«Même s'il n'y a que quatre ou cinq personnes concernées, ça vaut le coup de les aider»*, explique-t-il.

Hier soir, une nouvelle tournée a donc été lancée, afin de mieux connaître le paysage social et de pouvoir installer un rythme de trois sorties hebdomadaires (mardi, jeudi et samedi). Une dizaine de volontaires se sont mis sur les rangs, issus des deux structures déjà mobilisées et de l'Association socio-éducative de la région Cognac (Aserc). Et vendredi, une petite formation sera donnée par un intervenant de l'association Oméga, qui organise les maraudes à Angoulême.

L'objectif n'est pas tant d'assurer une veille continue dans l'immédiat. Les personnes en difficulté *«se débrouillent, pour beaucoup, et nous avons conscience que cet hiver encore, ce sera un peu cahin-caha»*, concède Bernard Povereau. *«Il faut que les maraudes soient pérennes pour que dans les années qui viennent, à la prochaine vague de grand froid, on ne soit plus pris par surprise.»* Ce sera alors une question de survie.

Il manque encore des volontaires, des statuts et une camionnette

Pour faciliter leurs démarches, notamment les demandes de subventions, les associations caritatives investies dans les maraudes de janvier ont choisi de se grouper dans une seule structure: le Comité d'entraide de Cognac.

Ce comité comprend l'épicerie sociale et un collectif d'associations. Mais ce dernier, longtemps animé par le CCAS de Cognac, n'était plus actif et ses statuts étaient devenus obsolètes.

Problème: la directrice du Centre communal d'action sociale, Christine Vimpère, a pris sa retraite, remplacée cet été par Ludovic Poujade (*CL* du 25 septembre).

Le passage de relais a retardé l'actualisation des statuts et la poursuite des maraudes. Une question de semaines, désormais, assure Bernard Povereau.

Quand ce sera fait, il ne manquera plus que des bras... et une camionnette. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues.

Contact: 06 29 39 34 42.

Photo Pierre NAU

Disney fait salle comble trois fois

Pour le spectacle «Féerique Disney», de l'association Créa'scène de Châteaubernard, le Castel s'est rempli trois fois, dimanche après-midi, avec au total plus de 1.200 spectateurs. La troupe de 18 comédiens et chanteurs a entraîné le jeune public dans une évocation vivante des célèbres dessins animés, tandis que les parents ont retrouvé avec plaisir leur jeunesse. Après le show, les enfants ont rencontré le père Noël et la Reine des neiges autour d'un goûter. Créa'scène reviendra au Castel au printemps avec sa comédie musicale annuelle.

Segonzac s'affiche en site remarquable du goût

Février approche et le deuxième salon du goût de Segonzac aussi. L'équipe organisatrice déroule déjà son programme.

L'association «Site remarquable du goût» est en train de mettre sur pied son deuxième salon. Photo CL

A Segonzac, l'association Site remarquable du goût est déjà en pleine préparation du 2e salon du goût qui aura lieu les 2, 3 et 4 février en présence de producteurs de toute la France. Une trentaine d'exposants, tous labellisés «Site remarquable du goût», sont attendus et proposeront des ateliers de dégustations et ventes de leurs spécialités durant le week-end.

Côté stands locaux, des partenariats ont été passés avec trois producteurs de cognac pour les ateliers cognac-chocolat: les maisons Bardot, Desse et Painturaud. Egalement avec la maison Raby qui animera l'atelier accords mets sucrés-cognac. Le repas du samedi soir sera élaboré à partir des produits des exposants et ouvert au public. Et des animations sont également au programme: stand des écrivains, jeux avec «Accolade», démonstration de tonnellerie, tombola...

Côté communication, 20 000 prospectus ont été commandés et seront distribués en début d'année. 1 500 d'entre eux spécialement réservés pour une distribution accompagnant un journal local. L'association a également présenté, lors de sa dernière assemblée générale, deux panneaux d'affichage déployables.

Tout cela est possible grâce à une équipe motivée et impliquée dès 2013 par le dossier de candidature avec le label «cognac de Grande-Champagne» qui avait été demandé à la fédération des sites remarquable du goût.

Présidé par Cécile Raby, le conseil d'administration se compose comme suit: Jacques Gustave vice-président; Corinne Baure-Boutholeau, secrétaire; Chantal Léonard, secrétaire adjointe; Marie-Noëlle Desse, trésorière; Colette Laurichesse, trésorière adjointe. Un bureau auquel s'ajoutent 18 membres actifs.

Renseignements et inscription:
Tél.: 06 99 84 85 04.
Courriel: srgcognac@gmail.com

Macron en réformateur protecteur

«Sachez que je suis pleinement déterminé et à la tâche, chaque jour, chaque heure, pour faire tout ce que j'ai promis de faire», a déclaré Emmanuel Macron sur France2. Photo France2

■ Diplomatie, climat, audiovisuel public, méthodes de travail… ■ Le chef de l'État s'est affiché à la fois protecteur et déterminé à mener les réformes, dans un entretien diffusé sur France 2.

«*Sachez que je suis pleinement déterminé et à la tâche, chaque jour, chaque heure, pour faire tout ce que j'ai promis de faire*», a déclaré aux Français le chef de l'État, dans un entretien avec Laurent Delahousse diffusé hier sur France 2. L'émission «Entretien spécial» tenait surtout d'une discussion à bâtons rompus conduite par le journaliste au cours d'une promenade dans l'Élysée, du bureau doré au hall d'entrée en passant par le salon vert et l'escalier d'honneur. Voici les principaux points abordés:

Guerre en Syrie

Emmanuel Macron prévoit la fin de la guerre contre Daech «*mi, fin-février*». Il faudra alors «*parler*» avec Bachar al-Assad et ses représentants pour construire la paix, même si le président syrien devra ensuite «*répondre de ses crimes devant son peuple, devant la justice internationale*».

Chômage

Emmanuel Macron prévoit que les ordonnances réformant le code du travail, sa première grande réforme, donneront des résultats sur le chômage «*dans les cinq ans*». «*Mais il faut attendre deux ans pour qu'elle (la réforme, ndlr) commence à avoir ses pleins effets*», a relevé le chef de l'État.

Climat et énergie

«*Toutes les centrales thermiques et à charbon qui existent en France seront fermées, pendant le quinquennat, parce que c'est ça qui est mauvais pour les émissions de gaz à effet de serre*», a déclaré le chef de l'État pour qui sortir du nucléaire n'est en revanche pas la priorité: «*Le nucléaire n'est pas mauvais pour les émissions de CO2, c'est la manière la plus décarbonée de produire de l'électricité.*»
Emmanuel Macron a par ailleurs rendu hommage à Nicolas Hulot, «*un inquiet*» qui «*n'est jamais satisfait*». «*J'ai besoin de gens qui vivent dans le creux de leur ventre la nécessité de changer, de prendre les décisions (…). Je ne veux pas des gens qui soient assis et contents d'être ministre*», explique-t-il.

Méthodes de travail

«*S'il y a des erreurs qui ont été faites, on les corrigera*», a assuré le chef de l'État. Mais «*je fais ce que j'ai dit*» au cours de la campagne électorale, même si «*ça fait peut-être longtemps que ce n'était pas arrivé*». Promettant d'être «*pleinement déterminé et à la tâche chaque jour, chaque heure*», il a dit avoir conscience d'avoir «*demandé des changements qui ont pu perturber (…), des choses qui pouvaient sembler non naturelles*».
Interrogé sur les commentaires concernant sa personnalité, sa méthode ou sa manière d'exercer le pouvoir, Emmanuel Macron a répondu: «*je commente peu, je lis tout*». Pour lui, la déclaration du nouveau président des Républicains, Laurent Wauquiez, qui l'accuse d'avoir «*la haine de province*», «*n'apporte rien au pays*». «*Je la lui laisse, qu'il vive avec, ça fera son quotidien. Ca ne fera pas manger les Françaises et les Français, ça ne fera pas progresser le pays.*»
Revendiquant sa méthode consistant à «*avoir des échanges sur tout*» avec ses collaborateurs, le Premier ministre et le gouvernement, il a estimé organiser «*les conseils des ministres les plus longs et collégiaux de la Ve République*».

Audiovisuel public

Le président de la République a confirmé le lancement début 2018 d'«*un grand travail de réflexion*» sur l'audiovisuel public qui doit, selon lui, s'adapter aux nouveaux usages des téléspectateurs et mieux répondre à ses missions de service public. Les patrons de l'audiovisuel doivent présenter des propositions communes à la ministre de la Culture François Nyssen mercredi.

Une popularité retrouvée

Emmanuel Macron voit son action approuvée par 52 % des Français, contre 46 % (-6) qui s'en disent mécontents, selon le baromètre mensuel de l'Ifop pour le *Journal du Dimanche*. Ce taux d'approbation est au plus haut depuis juillet, quand il s'établissait à 54 %.
Pour ce qui est de l'action du Premier ministre, elle satisfait 54 % des Français, contre 42 % de mécontents (-3). La cote d'Édouard Philippe est également au plus haut depuis juillet, quand il enregistrait 56 % de satisfaits.

Week-end «royal»

Emmanuel Macron a taclé hier dans un entretien à RTL et l'AFP les «*esprits chagrins*» qui ont vu un symbole monarchique dans son week-end près du château de Chambord où il a célébré un «*Noël avant l'heure*» en famille.
Sur le plateau du «Grand rendez-vous» CNews-Europe1-Les Échos, le leader de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon s'était dit «*content*» qu'Emmanuel Macron «*soit allé à Chambord parce que ça donne de lui une image monarchique qui me semble correspondre à l'idée qu'il se fait de lui-même.*»
«*Que se passe-t-il? Le Président de la République, son épouse et sa famille ont loué des gîtes ruraux dans le Loir-et-Cher, à proximité de Chambord, tous les Français peuvent le faire, sur ses deniers personnels*», a déclaré de son côté le président du groupe LREM à l'Assemblée nationale Richard Ferrand au «Grand Jury» RTL-LCI-Le Figaro. «*Il y a suffisamment d'occasions et de raisons de critiquer Emmanuel Macron pour ses choix politiques pour ne pas s'engouffrer dans ce genre de polémiques*», a déclaré le vice-président du Front national, Nicolas Bay, invité de «Questions politiques» France Inter-France Info-Le Monde.

Des millionnaires au gouvernement

La Haute autorité pour la transparence de la vie publique a publié les déclarations de patrimoine des membres du gouvernement.

Muriel Pénicaud

La ministre du Travail, qui l'été dernier avait été critiquée pour une plus-value réalisée sur des actions Danone du temps où elle était DRH du groupe, a un patrimoine de plus de 7,5M€. Elle est notamment propriétaire d'une maison dans les Hauts-de-Seine (1,3M€), et d'une maison dans la Somme valant 340.000€. Le total de ses contrats d'assurance-vie, instruments financiers, comptes courants et produits d'épargne atteint quelque 5,9M€.

Nicolas Hulot

Le ministre de la Transition écologique a un patrimoine de plus de 7,2M€. Il a déclaré une maison de plus de 300m² en Corse estimée à plus d'1M€, ainsi que plusieurs autres biens immobiliers en Côte-d'Armor et en Savoie dont il est copropriétaire, d'une valeur totale de 1,9M€. À cela s'ajoute sa société Eole (3,1M€), qui encaisse ses droits d'auteurs et les royalties des produits dérivés Ushuaïa, tandis que le total de ses contrats d'assurance-vie, instruments financiers, comptes courants et produits d'épargne atteint environ 1,17M€. Nicolas Hulot possède également neuf véhicules (lire en encadré ci-contre).

Françoise Nyssen

La ministre de la Culture et ancienne patronne des éditions Actes Sud, déclare pour plus de 600.000€ de biens immobiliers, et 4M€ pour sa société arlésienne.

Édouard Philippe

Le Premier ministre a déclaré un appartement parisien dont il est copropriétaire (à 50%) évalué à 1,25M€, et un appartement en Seine-Maritime dont il est également copropriétaire (à 20%) d'une valeur de 400.000€. Le total de ses contrats d'assurance-vie, instruments financiers, comptes courants et comptes épargne atteint environ 56.000€, et il doit également rembourser un emprunt immobilier de quelque 336.000€.

Bruno Le Maire

Le ministre de l'Économie affiche pour sa part des parts d'une société civile évaluées à 1,5M€ et quelque 168.000€de placements financiers.

Hulot: «Je roule en électrique»

Le ministre de l'Environnement Nicolas Hulot, qui a indiqué dans sa déclaration de patrimoine posséder neuf véhicules au total, a assuré rouler «*95 % de (son) temps*» en voiture électrique, dans une déclaration parue hier dans le *JDD*. Il a qualifié d'«*absurdes*» les nombreux commentaires suscités par la publication de ses biens. «*La transparence, oui, le voyeurisme et le pinaillage, non*», a-t-il déclaré.
Le ministre de l'Environnement a précisé au *JDD* qu'il possédait une voiture électrique, un 4X4 stationné en Corse où il possède une résidence en altitude, une Citroën 2CV que conduit sa fille, un van «*pour les vacances en famille*», un scooter électrique et une moto BMW, la voiture que conduit sa femme, une camionnette utilisée pour transporter des chevaux en Bretagne, et un petit bateau à moteur.
Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, a souligné hier sur BFMTV que «*quand on imagine neuf voitures, on imagine un grand garage luxueux avec des Porsche alignées. Je crois que ce n'est pas du tout le cas*». Interrogée sur la fortune du ministre et ex-présentateur TV, elle a souligné que «*Nicolas Hulot a utilisé son argent au service d'une cause (…) c'est quand même ce qui compte*».

Temps doux mais gris.

Le temps est couvert et gris, avec encore de petites pluies éparses en début d'après-midi. Puis le temps s'améliore par le Nord, avec l'arrêt des précipitations et le retour progressif d'éclaircies.
Le vent est de Nord-Ouest modéré, avant de prendre une composante Nord à Nord-Nord-Est.

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Mardi	1° 6°	-1° 6°	0° 6°	-1° 6°
Mercredi	1° 7°	-1° 7°	-2° 6°	-2° 5°
Jeudi	4° 10°	3° 10°	2° 9°	3° 8°
Vendredi	6° 10°	6° 10°	5° 9°	5° 9°
Samedi	5° 10°	4° 10°	3° 9°	3° 8°
Dimanche	5° 10°	4° 9°	3° 9°	4° 8°

HIER	Mini	16h

Écoles : nouveau changement de rythme...

ÉDUCATION Un tiers des communes ont choisi de revenir à la semaine de quatre jours. La semaine de quatre jours et demi, mise en place en 2013, pourrait être minoritaire l'an prochain

JULIEN ROUSSET
j.rousset@sudouest.fr

Pourquoi ça n'a pas marché ? Pourquoi une réforme aussi nécessaire a-t-elle tourné au fiasco ? En 2013, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, publie un décret instaurant le retour progressif, pour les écoliers, à la semaine de quatre jours et demi, supprimée en 2008. Il s'agit de raccourcir, avec cette demi-journée supplémentaire, la journée des écoliers français, unanimement jugée trop dense.

« 40 % des collectivités qui ne sont pas encore revenues aux quatre jours envisagent de le faire à la rentrée prochaine »

« Les enfants arrivent à l'école entre 7 h 30 et 8 heures et en repartent à 17 heures, voire 18 heures. C'est le contraire de ce qu'il faudrait faire ! », estime Claire Leconte, professeur en psychologie de l'éducation. Cette charge quotidienne est une exception à l'échelle internationale : chez nos voisins, le temps scolaire est concentré sur la matinée. Malgré ces bases consensuelles, la réforme est aujourd'hui en pleine déroute.

Le 28 juin, peu après son entrée au gouvernement, Jean-Michel Blanquer a signé un décret qui propose aux communes une organisation « à la carte ». Libre à elles de revenir à la semaine de quatre jours.

1 Dans les communes, marche arrière toute

Selon le ministère, un gros tiers des communes en France, 36 %, ont décidé dès cet été, pour la rentrée de septembre, de revenir à la semaine de quatre jours et demi. Dans l'académie de Bordeaux (ancienne Aquitaine), 26 % des municipalités ont fait ce choix, selon les chiffres du rectorat.

D'après l'Association des maires de France (AMF), lors de la rentrée prochaine, en 2018, la semaine de quatre jours sera redevenue « majoritaire ». Jointe par « Sud Ouest », Agnès Lebrun, maire de Morlaix et vice-présidente de l'AMF, explique : « Selon notre enquête menée auprès de 6 500 communes, 40 % des collectivités qui ne sont pas encore revenues aux quatre jours envisagent de le faire à la rentrée prochaine. »

2 Une charge pour des collectivités fragilisées

« Les élus qui choisissent de revenir aux quatre jours mettent en avant trois raisons : le coût de la réforme, la difficulté à recruter des animateurs pour les activités périscolaires, et des problèmes de locaux pour ces mêmes activités », explique Agnès Lebrun.

C'est là toute la difficulté : la réforme des rythmes scolaires s'est transformée en réforme du périscolaire. La journée scolaire s'arrêtant plus tôt (15 h 30 par exemple), l'idée était de proposer, plutôt que des heures de garderie, des activités périscolaires (sport, culture), facultatives et organisées par les municipalités. Un casse-tête pour beaucoup de collectivités : il a fallu trouver des locaux, les équipes d'animateurs, réorganiser les transports en commun… « L'impression générale, c'était : le ministre décide, le maire paye, déplore Agnès Lebrun. Et tout cela, au moment où on demande aux collectivités de faire des efforts. L'État réduit ses dotations, supprime les contrats aidés…»

Un fonds de soutien financier a pourtant été créé : l'État verse aux collectivités une aide 50 euros par enfant et par an, 90 euros dans les zones défavorisées. Très insuffisant selon l'AMF, qui évalue le coût réel de la réforme à plus de 200 euros par enfant. Françoise Cartron, sénatrice socialiste, conteste ces chiffres. « Quand les maires parlent d'un coût réel de 200 ou 250 euros, ils intègrent une quantité de frais qui vont bien au-delà des ateliers périscolaires, par exemple des investissements pour des locaux qui servent à d'autres activités. » La sénatrice reconnaît une « erreur politique » : avant de devenir pérenne, ce fonds de soutien était d'abord provisoire, ce qui a d'emblée nappé d'incertitude la mise en œuvre de la réforme.

3 Temps scolaire : La volonté d'une remise à plat

« Cela fait vingt ans que tout le monde dit que la France doit sortir de son exception. Une réforme qui va dans le bon sens est lancée. Puis sur le terrain, on assiste à un travail de sape, qui finit par un détricotage général », se désole Françoise Cartron. Pour elle, les enseignants ont leur part de responsabilité dans cet échec : « Ils ne voulaient pas, pour la plupart, travailler une demi-journée de plus. » Les associations de parents d'élève, FCPE et Peep, appellent aujourd'hui à une remise à plat de l'ensemble du temps scolaire. « Il faut une réflexion globale : sur la journée, la semaine et les vacances… Nous accueillons très positivement la concertation que Jean-Michel Blanquer veut lancer sur ce sujet », explique Samuel Cywie, porte-parole de la Peep. La France est l'un des pays où il y a le moins de jours d'école dans l'année pour appliquer le programme. De 138 à 162, selon qu'on applique la semaine de 4,5 jours ou pas, ceci expliquant que les journées sont très concentrées.

« Le suivi était très compliqué »

LAMONZIE-SAINT-MARTIN (24) Au sud de Bergerac, la commune est repassée à l'ancienne formule, d'abord pour des raisons logistiques

Sortie d'école, vendredi après-midi, à Lamonzie-Saint-Martin, gros bourg de 2 400 habitants, au sud de Bergerac. Quelques grappes de parents attendent l'ouverture du portail. Commune dont les efforts, lors du passage à la semaine des quatre jours et demi, lui avaient valu en 2014 la visite de la sous-préfète et de l'ex-députée écologiste, Lamonzie-Saint-Martin est revenue aux quatre jours dès la rentrée. Dans la quasi-unanimité parentale.

« Ça a été galère », « les enfants étaient intenables », « ils ont tout le mercredi pour se poser ». Blandine, Stéphanie, Jérôme… Tous trois louent en chœur le retour à l'ancienne formule. Si Lamonzie-Saint-Martin consacrait 12 000 euros annuels aux Temps d'accueil périscolaire (TAP) et y affectait en partie un emploi aidé dont le contrat s'achève en février, la mairie s'appuyait sur « 80 % » de bénévoles : « C'était une très belle expérience qui nous a permis de resserrer les liens avec les associations mais le suivi était très compliqué et demandait beaucoup de préparation. Et il faut pouvoir "tenir" les bénévoles », dit le maire Thierry Auroy-Peytou.

15 pour, 5 contre

Ainsi le retour à la semaine des quatre jours s'est d'abord imposé à la mairie pour des raisons logistiques. Le vote avait eu lieu à mains levées lors d'un conseil d'école, début juillet. Verdict instructif : 15 pour (6 parents, 7 enseignants, 2 élus du Conseil municipal), 5 contre (4 enseignants, 1 parent). Représentante des parents d'élèves et mère d'une élève de CM1, Valérie Quetin-Martinaud a voté pour, elle qui peut libérer le mercredi pour s'occuper de ses enfants : « J'y trouve du bénéfice. Les mercredis sont plus sereins, on peut dormir jusqu'à 8 h 30-9 heures, faire les devoirs avant les activités de l'après-midi. » À noter que près de 80 enfants sur les 253 de l'école vont au centre aéré le mercredi après-midi.

En écho au vote du conseil d'école, la directrice Audrey Haas convient que « les avis étaient partagés » : « des enseignants trouvaient pertinent d'avoir une matinée de plus ; les enfants sont plus disponibles, plus concentrés pour les savoirs, notamment fondamentaux. A contrario, sur quatre jours, il y a une régularité au niveau du rythme de l'enfant, avec un même volume horaire et une sortie de classe identique… » Trois mois et demi après la rentrée, y a-t-il une inflexion dans le comportement des élèves ? « On a peu de recul pour évaluer le retour à la semaine des quatre jours mais tout se passe bien », relève la directrice. La mairie a choisi de prolonger la mobilisation associative autour des ex-TAP avec les « ateliers du mercredi », alternative à la garderie, instaurée pas plus tard que la semaine dernière : une dizaine d'enfants participaient à la première.

Daniel Bozec

Sortie de classe, à Lamonzie, vendredi après-midi. PHOTO DR

Emmanuel Macron fait acte de pédagogie

POLITIQUE Le président de la République a commenté les grands axes de son action, dans un entretien diffusé hier soir sur France 2

Emmanuel Macron interrogé par Laurent Delahousse. PHOTO PQR

Que faut-il retenir de l'interview d'Emmanuel Macron, réalisée par Laurent Delahousse, dans l'émission « Entretien spécial », diffusée hier sur France 2 ? Que le président de la République a complètement intégré la nécessité, au-delà d'une communication régalienne contrôlée, de se livrer à un exercice de pédagogie sur les actions de l'État, mais aussi de son gouvernement. « J'essaie de faire au mieux. Parfois j'y arrive tout de suite, parfois il y a des choses qu'on explique mal. Il faut reconnaître ses erreurs », a-t-il reconnu.

1 La guerre en Syrie bientôt gagnée ?

Le président de la République estime que la guerre en Syrie contre le groupe État islamique (EI) sera « gagnée d'ici mi, fin février », mais qu'il « faudra » alors parler au président al-Assad. « Le 9 décembre, le Premier ministre irakien (Haider al-Abadi) a annoncé la victoire face à Daesh. Je pense que, d'ici mi, fin février, nous aurons gagné la guerre en Syrie ».

2 Donald Trump et le changement climatique

« Je ne suis pas sûr que (Donald Trump) soit convaincu par cet argument, que le réchauffement climatique n'existe pas », a déclaré le chef de l'État. « Le moteur de sa décision, c'est qu'il s'était engagé à sortir (de l'Accord de Paris, NDLR) pendant sa campagne, il considère que c'est ce qu'il doit à ses électeurs […] La deuxième chose c'est qu'il considère profondément que ça détruit des emplois aux États-Unis, en particulier dans les États qui l'ont soutenu parce que ça détruit de l'emploi industriel classique. » Pour Emmanuel Macron, cependant, la sortie de l'Accord de Paris est une erreur. « Je pense que ce n'est pas la bonne décision pour son pays et pour la planète. »

3 Macron veut garder Nicolas Hulot

Interrogé sur les « états d'âme » prêtés au ministre e la Transition écologique Nicolas Hulot, ancien militant écologiste, Emmanuel Macron « souhaite très profondément qu'il reste et qu'il agisse ». « Il apprend les contraintes de l'exercice politique et de la décision, qu'on est tous les jours les mains dans la glaise et que ça ne peut pas être parfait du jour au lendemain ». Et d'ajouter : « Je ne veux pas des gens qui soient assis et contents d'être ministre […] Lui, il agit, il est inquiet, et il n'est jamais satisfait », Emmanuel Macron a assuré que Nicolas Hulot n'était « jamais » venu le voir pour lui faire part de son désir de quitter le gouvernement.

4 Emploi : deux ans pour obtenir les pleins effets

« Sur le sujet du chômage, j'ai fait tout de suite la réforme la plus importante qui avait été évitée en France depuis 20 ans », a assuré le président de la République, faisant référence à la réforme par ordonnances du code du travail. « Cette réforme produira des résultats, c'est sûr. Dans les cinq ans. » Pour le chef de l'État, il faut « attendre deux ans pour qu'elle commence à avoir ses pleins effets ». Il a rappelé le lancement d'une autre réforme « très importante » et « complémentaire », celle de la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage, qui conduira à des textes « votés au printemps » et « donc une application à l'été-automne 2018 ».

5 Une réflexion sur l'audiovisuel public

« Je souhaite que les acteurs de l'audiovisuel public eux-mêmes, les parlementaires, les professionnels du secteur puissent participer à un grand travail de réflexion qu'on doit faire en 2018 », a déclaré le président de la République. Pour Emmanuel Macron, alors que « les usages sont en train de changer », surtout chez les jeunes qui regardent beaucoup moins la télévision, l'audiovisuel public « n'a pas suivi ce changement, notre régulation non plus au demeurant ».

Il a estimé que l'audiovisuel public ne répond « pas totalement » à ses missions de services publics. « C'est de très loin, pour l'État, le premier budget de la culture, donc il y a de l'argent », a rappelé Emmanuel Macron. « Simplement, est-ce qu'on le met au bon endroit et est-ce qu'on a surtout l'organisation collective la plus pertinente ? »

Cartes grises : « Les gens ne savent plus vers qui se tourner »

ADMINISTRATION Le passage à un nouveau système entièrement dématérialisé, début novembre, a provoqué des délais à rallonge

Nombre d'usagers appellent les professionnels, comme Speed'Immat, à Lormont (33), pour se plaindre des délais d'obtention des cartes grises. PHOTO STÉPHANE LARTIGUE/« SUD OUEST »

Ce lundi matin, chez Speed'Immat, à Lormont (33), l'un des 739 professionnels girondins habilités pour immatriculer les véhicules, le téléphone chauffe autant que la machine à fabriquer les plaques. Au bout du fil, un client demande des nouvelles de sa carte grise, commandée fin novembre. « Oui… Il y a eu un bug. Il faut que j'appelle l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Oui, c'est un peu l'horreur… Je vous recontacte dès que je les ai eus. » Sandra Bruno, la gérante, explique entre deux clients : « C'est comme ça toute la journée. Les usagers ne savent plus vers qui se tourner. »

Des semaines d'attente

En cause, le nouveau Système d'immatriculation des véhicules (SIV), en service depuis le 6 novembre dernier dans l'ensemble du pays. « Du jour au lendemain, tout a été dématérialisé. Jusqu'à présent, les gens pouvaient aller en préfecture, en sous-préfecture ou passer par des opérateurs agréés, comme nous, détaille Sandra Bruno. Aujourd'hui, il faut faire sa demande sur une plateforme informatique unique [l'ANTS]. Les particuliers peuvent le faire directement, ou faire appel à nous. Mais il y a eu des bugs, et surtout, les délais d'attente sont rallongés dès qu'une procédure nécessite des documents complémentaires. »

C'est le cas des voitures achetées à l'étranger, ou des immatriculations provisoires (les « WW »). Alors qu'il suffit, en temps normal, de 48 heures pour avoir sa carte grise livrée à domicile, certains doivent attendre une, deux, voire trois semaines. Et le manque d'information provoque quelques crispations : « Les gens nous appellent car ils nous disent qu'ils ne parviennent pas à joindre le service d'aide – le 3400 –, ou alors qu'on leur a répondu au bout d'une heure d'attente mais que leur cas n'est pas réglé. Je comprends l'usager qui a passé une demi-journée à attendre, mais je dois répéter qu'on est une agence privée… »

Et Sandra Bruno de montrer l'écran sur lequel elle se connecte plusieurs centaines de fois par jour pour « ses » dossiers : « Vous voyez, là, j'ai soixante dossiers traités, quarante-cinq dossiers "en attente". Il n'y a rien de bloqué, mais ça avance doucement… »

Un client venu pour une nouvelle immatriculation repartira sans souci avec sa carte grise et ses plaques, mais une autre – une dame qui vient de perdre son mari et doit faire changer le nom sur la carte grise – devra sans doute s'armer de patience. Il lui faudra amener les pièces justificatives – acte de décès, acte notarié – qui seront ajoutées au dossier puis devront être traitées.

Véhicules d'occasion

Même son de cloche du côté des concessionnaires, en particulier les vendeurs de véhicules d'occasion comme Sandrine Ricco, chez Fiat Bordeaux-Sud. « Nous utilisons un logiciel spécifique [Auto-immat, NDLR] pour les démarches de changement de titulaire, de déclaration d'achat, etc. Là, c'est l'horreur dès qu'il y a une demande particulière, comme l'immatriculation d'un véhicule venant de l'étranger ou la transformation d'une voiture deux places en cinq places. Auparavant, on appelait directement la préfecture ; ça prenait le temps que ça prenait, mais c'était fait »

La vendeuse explique être toujours dans l'attente du certificat de non-gage détaillé qu'elle a demandé… il y a un mois. « J'imagine qu'ils doivent eux aussi être dans la panade. »

Selon Francis Bartholomé, président du Conseil national des professionnels de l'automobile (CNPA), qui a été reçu au ministère début décembre pour évoquer le problème, les personnels de l'ANTS ne sont « ni suffisamment nombreux, ni suffisamment formés pour répondre aux questions des professionnels ».

Gabriel Blaise

UN RETARD À COMBLER

Les services de l'État, via la préfecture de la Gironde, expliquent que le nouveau système, mis en place début novembre, a connu une longue panne entre le 23 novembre et le 5 décembre. « Depuis, c'est reparti, mais on a pris énormément de retard. Il y avait 22 000 cartes grises bloquées [parmi les professionnels, circulaient des chiffres dix fois plus importants, NDLR] après la panne, et les nouvelles plateformes doivent éponger ce retard. »

L'Agence nationale des titres sécurisés centralise les demandes, qui sont ensuite traitées par des plateformes dans plusieurs préfectures. Une au moins est située dans la région, à Poitiers. Les dossiers des usagers de la Gironde sont traités dans celle de… Clermont-Ferrand. Pour accompagner le changement de système quelque peu cahotique, certaines préfectures assurent toujours un accueil sur place, comme c'est le cas à Périgueux.

Les bouilleurs se régén

èrent

COGNAC Une nouvelle génération apporte du sang neuf chez les bouilleurs de profession. Alors que leur part de marché diminue, ils sont amenés à se réinventer, et sortir de leur discrétion

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Le cognac aime cultiver l'image des bouilleurs de cru, les viticulteurs qui distillent leur propre récolte. La majeure partie de l'eau-de-vie charentaise passe par d'autres alambics, ceux des bouilleurs de profession. Équipés de plusieurs chaudières, ils distillent la production de viticulteurs pour le compte de telle ou telle maison de négoce. La corporation a longtemps chéri une absolue discrétion, quitte à alimenter une réputation de « barons », bras armé du négoce.

« C'est un problème de communication. On ne se voit pas comme des barons. On est vraiment dans l'échange avec la viticulture, il n'y a pas de relation pyramidale », objecte Amaury Thomas. Directeur général de la Distillerie Thomas, forte de 22 alambics à Salignac-sur-Charente, il préside depuis le 19 octobre le syndicat des bouilleurs de profession, auquel adhèrent 83 des 112 opérateurs recensés dans la région. Âgé de 36 ans, il incarne l'arrivée aux manettes d'une génération résolue à assumer son rôle en plein jour.

« Ajouter des services »

L'évolution du marché y est pour quelque chose. Dans les années 1990, les bouilleurs de profession distillaient 75 % de la production régionale. Pour la récolte 2016, cette part était tombée à 57,5 %. Entre-temps, les exploitations viticoles ont diminué en nombre mais grossi en taille. Avec la revalorisation du prix des eaux-de-vie et le formidable essor du cognac, elles ont pu investir, et s'équiper de leurs propres chaudières.

« Malgré tout, les volumes que l'on distille augmentent. Mais la hausse de la production régionale est encore plus importante, ce qui fait que notre part diminue », relève Grégoire Lucas, 39 ans, gérant de la distillerie Gélinaud à Mainxe, près de Jarnac, et membre du bureau du syndicat.

> « Nous devons réaffirmer notre identité, le rôle essentiel que l'on joue »

La filière s'adapte, en se diversifiant. « Les négociants proposent différentes méthodologies aux viticulteurs. On essaie, nous, d'ajouter des services. On est dans une démarche quasiment à la carte. L'idée, c'est d'être la cheville ouvrière entre le négoce et la viticulture », expose Amaury Thomas. « Ce que les négociants recherchent chez nous, c'est la régularité, sans tomber dans la standardisation », appuie Grégoire Lucas.

« Le sens de l'histoire »

Conseil, accompagnement administratif, prescription sur les normes environnementales, enlèvement des vins, stockage de réserve climatique, les bouilleurs de profession enrichissent leur panel. « Chez nous, par exemple, on a embauché un jeune pour être plus présent chez les viticulteurs », mentionne Amaury Thomas. La société familiale a aussi investi dans une unité de stockage, une activité annexe. Comme dans le monde viticole, une génération n'a pas pris le relais au moment de la crise du cognac. D'où la forte présence de trentenaires parmi les dirigeants, qui se nourrissent d'expériences variées, avec un profil de gestionnaires aguerris. Passé par une école de gestion, Grégoire Lucas a travaillé dans l'industrie automobile, avant de reprendre en 2007 la distillerie appartenant à la famille de son épouse. « Moi, je ne suis expert en rien. Mais j'ai appris à distiller, j'habite sur place, s'il y a besoin, j'y vais. J'ai aussi passé mon permis poids lourd, ma mission n'est pas là, mais c'est important de savoir le faire. »

Amaury Thomas, lui, a hérité tôt du virus via son grand-père et son père. « Quand je suis arrivé, le passage obligatoire était une immersion par tous les postes. Le meilleur moyen d'en parler, c'est d'avoir pratiqué. » « Ces profils différents, cela apporte un peu de fraîcheur, ça participe à une forme d'émulation saine », considère Grégoire Lucas. Leur créativité est un atout à un moment où la profession doit se régénérer. « Ces évolutions, c'est le sens de l'histoire. Les bouilleurs de cru et les bouilleurs de profession sont complémentaires. Nous devons réaffirmer notre identité, le rôle essentiel que l'on joue », insiste Amaury Thomas.

Le revers de l'automatisation

Pendant la période de distillation, les chauffes se succèdent par cycles de 12 heures, sans discontinuer. Mais les distillateurs ne sont plus condamnés à dormir au pied de l'alambic. Les outils technologiques sont là pour veiller. « Cela nous aide à améliorer notre métier. Mais il ne s'agit pas de remplacer l'homme », estime Amaury Thomas. Le risque existe tout de même de perdre un peu de la subtilité d'un savoir-faire distillé avec le temps. « L'automatisation apporte un confort qui fait oublier certains réflexes. On se déconnecte un petit peu », admet Grégoire Lucas. Pour le gérant de la distillerie Gelinaud, il faut se garder de laisser le destin de la filière entre les mains des machines. « Il faut garder la connaissance. On ne fait pas un produit neutre. Chez nous, on a vingt chaudières, pas une ne fonctionne comme sa voisine. Elles réagissent différemment selon l'humidité, la pression atmosphérique... Le vin et l'eau-de-vie sont des produits vivants. On doit chaque année se poser des questions sur les paramètres. Cela, un automate ne peut pas le faire », abonde Amaury Thomas. Il faut une dizaine d'années à un distillateur pour atteindre la pleine maîtrise de l'alchimie de l'alambic.

Les alambics sont dotés d'équipements de plus en plus sophistiqués pour surveiller la distillation. PHOTO PH. M.

Des marches de Cannes au pied de l'alambic

PORTRAIT Ancien photographe de presse, Florent Dupuy, 33 ans, a repris la distillerie familiale, à Gimeux. Il aborde ce métier avec passion et créativité

Dans le bureau de la distillerie Yvon, à Gimeux, un carnet de photos se souvient du bicentenaire de la société, en 2014. Bernard Peillon, président d'Hennessy, et Yann Fillioux, son maître de chai, y vont de leur discours. « Les premières traces de lien entre notre famille et les Hennessy remontent à 1787 », glisse Florent Dupuy.

Son grand-père, Charles Yvon, a dirigé la distillerie du Peu, appartenant au numéro 1 du cognac. « C'est pour cela qu'il n'a pas trop développé sa propre distillerie. Il n'avait que quatre alambics. Ma mère en a ajouté six, et moi deux », expose le gérant, âgé de 33 ans.

Le jeune homme a débarqué en 2012 d'un tout autre monde. Il avait une dizaine d'années quand la famille s'est posée dans la région parisienne. Son père, Emmanuel Dupuy, travaillait à la direction de la communication d'une grande marque de bière, sa mère, Sylvie Yvon, gardant un pied en Charente.

Des débuts difficiles

Il n'avait que 13 ans quand son père est décédé. Après une scolarité chaotique, il a trouvé sa voie dans la photographie de presse, jusqu'à intégrer une agence de renom, Sipa. Ses images passent dans « Le Monde », « Le Figaro », « Paris Match »... Amateur de voyages, il couvre grâce à un ami l'actualité tumultueuse de l'île de Mayotte. « Je me suis éclaté ! », sourit-il.

Ses derniers reportages ? La campagne présidentielle de François Hollande et les marches du festival de Cannes, en 2012. Un hasard de la vie le ramène dans le rail familial. « Je gagnais bien ma vie avec la photo. J'ai hésité à repartir. » Les débuts sont ardus. « Je ne comprenais rien. J'étais trop direct, trop brutal, alors que j'arrivais dans un monde où il ne faut pas faire de vagues. Et pour beaucoup, photographe, ce n'est pas un métier ! »

Coup de « chance », le premier hiver, un distillateur se blesse. « J'ai dû le remplacer. Grâce à cela, je sais de quoi je parle. Il y a très peu d'automates dans cette distillerie, tout se fait au nez. J'aime ce côté humain. »

« De la cuisine »

La passion irrigue ses mots. « Quand tu mitrailles à Cannes, c'est amusant, mais finalement ce n'est pas très intéressant. Là, on est dans le vrai. Distiller, c'est faire de la cuisine. Tu te rends compte que jouer sur 10 litres sur les 400 litres que tu vas produire, c'est la poignée de sel qui fait le goût ».

Florent Dupuy, 33 ans, a appris le métier de distillateur après une première carrière de photographe de presse... PHOTO PH. M.

Avec cet esprit d'artisan, il cultive la diversité des formats des alambics, « pour l'équilibre ». « On ne standardise pas. Il y a besoin de cette diversité. » Florent Dupuy recherche aussi une relation sensible avec les viticulteurs, en développant des idées novatrices. « Notre métier doit s'ouvrir », invoque-t-il.

Ph. M.

Il veut semer la police à 120 km/h en centre-ville

Dimanche matin, les policiers ont voulu contrôler une Citroën C4 en excès de vitesse en centre-ville. Mais son conducteur a voulu les semer en faisant une pointe de vitesse à 120 km/h sur l'avenue d'Angoulême. Gêné par le nouveau rond-point de la piscine X'eau, cet habitant de Charente-Maritime a ralenti, avant de s'immobiliser rue de l'Anisserie. Là, son alcoolémie a été mesurée à 2,42 grammes par litre de sang. Cet homme de 24 ans sera convoqué devant le tribunal correctionnel.

Samedi, un Jarnacais a également commis un délit de fuite. Les policiers ont voulu le contrôler car il avait brûlé un feu rouge à 2 h 50 du matin. Finalement, après une poursuite, cet homme de 50 ans a été arrêté. Il présentait une alcoolémie de 1,26 g/l.

Ils sont gendarmes sur le temps de repos

ENGAGEMENT 216 réservistes gonflent les rangs de la gendarmerie en Charente

Dans la cour d'honneur de la caserne Levasseur à Angoulême, une cinquantaine d'hommes et de femmes se tiennent au garde-à-vous, faisant fi de la pluie fine et glacée qui mouille leurs uniformes. Rien ne les différencie des militaires. Pourtant tous sont des civils ou des gendarmes retraités. Ils sont engagés dans la réserve opérationnelle ou citoyenne. L'institution, il la serve mais uniquement sur leurs jours de repos.

En Charente, 216 hommes et femmes, un tiers des gendarmes du département, gonflent les rangs de la réserve. « Ils sont une force d'appoint très utile », vante le commandant Santouil, en charge de la communication. Beaucoup sont d'anciens gendarmes à la retraite, qui ont fait le choix de continuer à servir, à l'instar du commandant Lafarge, conseiller de réserve auprès du commandant de groupement. « J'ai été gendarme trente-six ans, et ma fin d'activité était compliquée après avoir servi autant d'années la France. J'ai décidé de poursuivre. Ce qui est magnifique dans la réserve, c'est que des gens de tous horizons s'engagent, des ouvriers, des étudiants, etc. Quand ces personnes passent l'uniforme, elles se métamorphosent. »

Sur le terrain

Au terme d'une formation de quatre semaines, les réservistes de l'opérationnelle sont envoyés sur le terrain et assurent tout un panel des missions confiées aux gendarmes d'active. Certains, parmi les deux-tiers issus de la société civile, sont tellement séduits par l'exercice, qu'ils présentent ensuite les concours pour rentrer dans la gendarmerie.

Les réservistes citoyens ont un rôle de représentation, comme Frédérica. Elle fait passer les permis Internet et piéton dans les écoles. « J'aime l'image de l'institution », confie celle qui n'était pas du tout de la partie il y a encore cinq ans. La réserve recrute à partir de 18 ans. Il faut être de nationalité française, avoir satisfait à ses obligations du service national, avoir moins de 40 ans, avoir une bonne aptitude physique, psychologique et une bonne moralité pour y candidater. Les élus sont ensuite indemnisés entre 55 et 110 euros par jour selon leur grade. Ils ne peuvent porter l'uniforme plus de 150 jours par an.

Marie Fauvel

Vendredi 1er décembre, 25 réservistes ont été promus, 35 médaillés, trois félicités. PHOTO MARIE FAUVEL

Internet : lagendarmerierecrute.fr ou bureau de réserve de la gendarmerie d'Angoulême au 05 45 37 50 22.

SANTÉ

Grippe : il est encore temps de se faire vacciner

Selon les données de Santé publique France, la Nouvelle-Aquitaine, actuellement en phase pré-épidémique de la grippe saisonnière, devrait passer rapidement en situation épidémique. Il est encore temps de se faire vacciner, notamment pour les personnes fragiles, précise l'Agence régionale de santé. PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID

Voici un exemple d'une chambre connectée, ici à Saumur. Volets, lits, douche... Tout est personnalisable. PHOTO DR

Un dispositif inédit pour l'autonomie des seniors

SOCIAL La résidence Alain-de-Raymond devrait s'équiper, en 2018, de trois logements ultra-technologiques, pour que les seniors conservent leur autonomie à la sortie de l'hôpital

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Son nom de code est Lena : logement évolutif pour une nouvelle autonomie. Derrière cette appellation, un projet d'envergure : « La Ville de Cognac va bénéficier d'un dispositif inédit », se réjouit Marianne Reynaud-Jeandidier, adjointe au maire en charge des affaires sociales.

Concrètement, il s'agit d'une solution clé en mains pour les seniors. « Nous sommes confrontés à un problème de prise en charge à la sortie de l'hôpital, poursuit l'élue. Quand on a eu un accident de la vie, une jambe cassée, une fracture du col du fémur ou autre, les plus anciens sont souvent incapables de reprendre une vie normale chez eux. Il fallait donc imaginer une solution transitoire entre le moment où ils quittent le système hospitalier et celui où ils reviennent dans leur maison. »

Une tablette pour commander

Cette étape, ce sera donc Lena. Trois logements vont être réquisitionnés à la résidence foyer Alain-de-Raimond (propriété de Logelia mais géré par la commune). « On va y mettre le meilleur de la technologie d'aujourd'hui », annonce fièrement Jawad Hajjam. Ce spécialiste travaille au Centich. Il s'agit d'un centre d'expertise national voulu par la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) pour « accélérer le développement et l'usage des technologies pour l'autonomie et la santé ». « Nous travaillons dans un but non-lucratif, croit bon de préciser M. Hajjam. C'est de l'économie sociale et solidaire. »

> « Cognac sera une vitrine de ce qui se fait de mieux »

Jeudi, l'expert était à Cognac pour voir les lieux. Les trois appartements vont accueillir tout un ensemble d'innovations dans la domotique : volants roulants connectés, sièges et lits réglables (lire ci-contre)… Tout sera piloté grâce à une tablette numérique. « Les personnes pourront tester différentes aides, qui, aménagées ensuite chez elles, faciliteront le retour et la vie quotidienne au domicile pour garder le maximum d'autonomie », explique l'ingénieur.

L'avantage du projet, c'est son emplacement. « À Alain-de-Raimond, nous avons déjà plein de choses pour favoriser l'autonomie des seniors », met en avant Ludovic Poujade, directeur de la résidence et du Centre communal d'action sociale (CCAS). « Et c'est aussi cohérent avec nos démarches de ville amie des aînés. »

Dix fois moins cher

Pour Marianne Reynaud-Jeandidier, c'est une fierté : « Nous serons une vitrine de ce qui se fait de mieux », vante-t-elle. En effet, d'autres expérimentations du Centich ont eu lieu, notamment à Saumur, en Maine-et-Loire. « Mais c'est la première fois que l'on a cette ampleur-là, avec une dynamique sur le territoire, témoigne Jawad Hajjam. On atteint un nouveau stade par rapport à ce qui s'est fait avant. Cognac sera le premier plateau national en lien avec l'hôpital. »

Tout l'intérêt réside dans cette collaboration avec le centre hospitalier. « Certaines personnes restent à l'hôpital, faute d'alternative, alors qu'elles n'ont plus à y être, explique Marianne Reynaud. Sauf que le coût d'une journée est de 400 à 500 euros. Chez nous, on devrait être à 40 euros. Il y a un avantage évident pour les finances publiques. »

Mais ce dispositif étant nouveau, il n'est pas encore conventionné par la Sécurité sociale. Un problème se pose alors : les seniors pourraient être tentés de rester à l'hôpital, en étant remboursé, plutôt que d'aller à la résidence, plus adaptée, mais où ils paieront de leur poche. « La situation est en train d'être débloquée avec un changement dans la loi et l'aide du député d'Angoulême, Thomas Mesnier », se réjouit Marianne Reynaud. Le chantier Lena est dans une phase d'étude mais devrait voir le jour en 2018.

BUDGET

Le coût global des travaux est estimé à 90 000 euros, dont 15 % pour les technologies domotiques. Logelia et le Département vont contribuer. « Nous avons beaucoup de partenaires intéressés, annonce Marianne Reynaud. La Ville devra prendre au minimum 20 % à sa charge mais nous souhaitons aussi faire appel à du mécénat. »

Jawad Hajjam (Centich), Ludovic Poujade (CCAS) et Marianne Reynaud (de la Ville) ont étudié le projet jeudi. PHOTO J.G.

À quoi ça ressemble ?

La domotique peut s'insérer partout. « On pourra s'adapter aux contraintes de la personne pour réaliser des commandes uniquement avec les yeux », détaille Jawad Hajjam, l'expert du Centich, l'organisme spécialisé dans ces questions. « Tout sera disponible sur une simple tablette. Et l'interface elle-même pourra être personnalisée en fonction des besoins. »

Beaucoup de choses peuvent être aménagées dans une chambre. Cela passe par la motorisation et les diverses commandes : volets roulants motorisés, variateurs pour l'éclairage, porte d'entrée motorisée… On peut pousser le détail jusqu'à la cuisine : le plan de travail peut être monté sur vérins et s'adapter à la hauteur voulue. La gestion de l'hygiène est également intégrée : mitigeur thermostatique sur douche, barre de maintien et siège sur espace douche et WC. Dans le cas, de personnes fragiles, les moyens de communication et d'appel constituent évidemment un point important. Ils seront donc intégrés pour déclencher une alerte rapidement.

« Au final, le but est de sécuriser tous les actes de la vie quotidienne, résume l'ingénieur du Centich. La technologie vient compenser tous les actes impossibles à réaliser après le passage à l'hôpital. Le projet Lena sert de passerelle entre l'hôpital et le retour au domicile. »

Un transfert de poids

POLITIQUE Sébastien Garnier, employé à la Ville de Cognac, devient attaché parlementaire de la députée Sandra Marsaud

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Son nom n'est pas connu du grand public. Sébastien Garnier travaille à la communication de la Ville de Cognac (en contractuel de la fonction publique). Pourtant, son départ vers d'autres horizons est un fait politique. Car cet homme de 40 ans fera partie, à compter de janvier 2018, de l'équipe de Sandra Marsaud.

La députée de la deuxième circonscription de la Charente était à la recherche de deux assistants parlementaires. En effet, Franck Prioux et Lucas Fainsilber avaient choisi de rompre leur contrat, cet été. « Nous nous sommes quittés pendant la période d'essai légale, confiait l'élue à "Sud Ouest" le mois dernier. C'est ainsi. C'est la vie. Aujourd'hui, je recrute. J'ai une piste à Paris. Localement, c'est plus difficile. J'épluche les CV. Je cherche quelqu'un doté d'un vrai sens politique. »

Ce quelqu'un, c'est donc Sébastien Garnier. Il avait été embauché comme fonctionnaire en 2009 par la municipalité, lors du premier mandat de Michel Gourinchas. « Je suis un garçon qui fonctionne à l'affectif, confie l'intéressé. Avec Michel, il y avait une relation humaine. Avec Sandra Marsaud, c'est pareil. »

« Franchise et énergie »

Sébastien Garnier voit ce poste, basé à la permanence de Jarnac, comme « une fierté et une évolution dans [sa] carrière ». Auparavant, le Charentais avait travaillé au Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), le Circuit des Remparts à Angoulême, l'événementiel, ou encore une banque à Royan.

> « Je me retrouve dans ses valeurs sociales proches de la gauche »

« La députée porte une franchise et une énergie, détaille l'intéressé pour expliquer son choix. Je me retrouve dans ses valeurs sociales proches de la gauche. » Une précision qui a son importance. En effet, Sébastien Garnier avait fait partie, durant les législatives du printemps, du comité de campagne de Marianne Reynaud-Jeandidier. Alors n'est-il pas surprenant de voir un transfuge de l'équipe Gourinchas/Reynaud partir vers Sandra Marsaud ?

Dans la majorité, aucun élu ne s'est risqué à une réponse. Mais en coulisses, on laisse fuiter un mot : « trahison ».

Une prise de guerre ?

Ce dont se défend Sébastien Garnier : « Je suis adhérent au Parti socialiste depuis un an, expose-t-il. Pour mon poste, je n'ai pas besoin d'être encarté à En Marche. Quant à Marianne, elle reste une amie. Si elle est touchée par mon départ, ça me touche aussi. Mais je n'ai pas vocation à cristalliser la déception d'une campagne. »

Même ligne du côté de Sandra Marsaud : « Dans mon choix, j'ai préféré quelqu'un de local, ce qui n'était pas facile, avoue la députée En Marche. Sébastien Garnier fait preuve de sincérité, ce que j'apprécie. Dans ce monde de brutes, c'est important. Nous partageons aussi une vision commune du territoire. Mais je ne savais même pas, au début du recrutement, qu'il était encarté. Nous avons plutôt parlé du futur que du passé. »

Sébastien Garnier va travailler pour Sandra Marsaud. Il a été recruté comme fonctionnaire à la Ville, en 2009, pour assurer la communication de l'équipe Gourinchas. PHOTO J.G.

Reste que, à la mairie, certains ont une hypothèse : Sébastien Garnier aurait été recruté pour dévoiler les secrets de l'équipe Gourinchas et ainsi faciliter une candidature En Marche à la mairie de Cognac en 2020. Fantasme ou vrai coup politique ? La future campagne s'annonce agitée.

CHERVES-RICHEMONT

L'eau chaude au service des pépinières

22 millions de plants par an produits dans les deux Charentes et dûment certifiés, 100 % du matériel végétal utilisé : l'enjeu est considérable pour les 77 pépiniéristes viticoles de la région de Cognac. Pérenniser l'approvisionnement indispensable à la santé et au renouvellement du vignoble est une nécessité économique pour le secteur.

Dans cette perspective, la lutte contre la propagation de la flavescence dorée est vitale. Fruit du partenariat solide entre le syndicat des pépiniéristes (60 adhérents) et le Conservatoire du vignoble charentais (CVC), le projet d'une « structure d'assurance » visant à maintenir le potentiel de la production du matériel végétal a fait l'objet d'une étude serrée depuis deux ans : en 2018, ouvrira le « centre de traitement à l'eau chaude (TEC) de la pépinière viticole de la région de Cognac ».

La pose de la « première pierre » du centre de traitement à l'eau chaude. PHOTO P. B.

Première pierre

Vendredi dernier, en présence d'une quarantaine d'invités, Lilian Jousson, président du CVC et François Bodin, président du syndicat des pépiniéristes ont symboliquement posé la première pierre du centre : en l'occurrence, ils ont enterré une bouteille de Chauché gris, cépage ancien remis à l'honneur, et une bouteille contenant un plant d'Ugni blanc. Le bâtiment va sortir de terre : 240 m² au sol, sur un terrain de 4 300 m² donné par la commune, jouxtant l'Ampélopole et l'Abaca.

À l'intérieur, une chaudière, un bac pour 6 m³ d'eau, permettant d'y plonger 100 000 plants, soit à l'année jusqu'à 4 millions de plants traités selon les besoins. La technique est simple, mais rigoureuse : trempage de 45 minutes à 50° maximum. Pour Sébastien Julliard, directeur du CVC, qui avec Marina Frouin assurera le fonctionnement du nouveau centre : « Il s'agit d'éradiquer la maladie, sans nuire à la plante ; il ne s'agit pas d'un vaccin mais d'une technique éprouvée, expérimentée en Bourgogne et dans le Bordelais notamment, et préconisée par l'arrêté ministériel du 19/12/2013 ».

Investir 340 000 euros nécessite le recours à des subventions (70 %), et la participation des 36 pépiniéristes fondateurs d'un GIE, groupement d'intérêt économique, unique en France.

Le centre sera officiellement inauguré en septembre 2018, en concomitance avec les 20 ans du CVC.

Pierre Barreteau

Christian Martin, Marie Christine Brisson, Jacques Launois, Odile Renou entourent leur bijou musical Diapason. PHOTO S. B.

La musique crée des liens chez les aînés

Pour le repas du club des Aînés, Marie Christine Brisson qui a fraîchement pris les habits de présidente s'est pliée à la tradition, un menu copieux offert à la salle des fêtes des Pierrières, jeudi dernier. Avec une moyenne d'âge de 86 ans au sein de l'association castelbernardine, les rencontres hebdomadaires ronronnantes et chaleureuses à la salle Jean-Tardif font la part belle aux jeux de société. Des petits nouveaux y font aussi leur entrée comme Jacques Launois qui y fait figure de globe trotter des aînés. Le retraité se déplace chez ses amis à Thors, Matha, Julienne, Saint-Brice, Gensac-la-Pallue avec une unique intention : ne perdre aucune note de l'orchestre Diapason ! Alors gentiment le nouvel adhérent a soufflé à l'oreille de Marie, un nom d'orchestre pour le repas des Ainés... Banco ! La présidente du club des Aînés Odile Renou et quelques uns de ses membres tout comme celle de Gensac-La-Pallue Rolande Martin et les leurs ont répondu oui à l'invitation des Aînés castelbernardins n'hésitant pas à prêter main-forte pour la décoration et l'aménagement de la salle dans la matinée. Le secret d'une journée réussie chez les Aînés, l'époux du club de Gensac-La-Pallue, Christian Martin, le roi du twist la revendique fièrement « La gambette et la fourchette ! ». Marie Christine Brisson n'en revient pas, Michel Nougaret, le bout en train du club a fait danser toutes les dames du club, qui ne quittent pas leur chaise de jeu chaque jeudi. Parole de présidente, Diapason sera désormais de chaque repas trimestriel chez les aînés castelbernardins.

Sandra Balian